

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 20 décembre 2019 portant inscription au titre de l'année 2020 au tableau d'avancement à la hors classe des personnels de direction

NOR : SSAN1930808A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L 6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;
Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, en séance du 19 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits, au titre de l'année 2020, au tableau d'avancement à la hors classe des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée comme suit :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2020 :

1. BARBIER Maëva.
2. BASCOUL Marie-Lore.
3. BASQUEZ Alexandra.
4. BEDOLIS Karine.
5. BOILLET Pauline.
6. BOUDIN-WALTER Corinne.
7. CAMPIER-HALLEY Christine.
8. CATILLON Maryaline.
9. COULON Sarah.
10. CROGNIER Marine.
11. DELEDICQUE David.
12. DHAINÉ François.
13. FELICITE Adriano.
14. FOURNIER Alexandre.

15. GUTH Laurent.
16. HAGENMULLER Sophie.
17. HUSTACHE Sarah.
18. JAFFRES Nathalie.
19. LESTIENNE Anne.
20. LOPEZ Marion.
21. MARTIN Isabelle.
22. MERY Cathy.
23. NAVASA Olivier.
24. PERRET Jean-Baptiste.
25. SEVERAC Florent.
26. SOULIE Rodolphe.
27. STIVAL Aurélien.
28. TEYSSIER Frédéric.
29. TOISER Vincent.
30. VALOUR Nicolas.

Sont nommés à une date ultérieure :

31. MARAUD Claire : 15/01/2020.
32. BARROT Katia : 01/04/2020.
33. BASSE Stéphanie : 01/04/2020 sous réserve d'un an de détachement au 1^{er} avril 2020.
34. BOUCHE Marc : 01/04/2020.
35. BRUXELLES-TERRIAT Ornella : 01/04/2020.
36. CHENAL Léa : 01/04/2020.
37. FABRE Vincent : 01/04/2020.
38. HYPOLITE Aurélien : 01/04/2020.
39. JUAN Emmanuelle : 01/04/2020.
40. LAURENCE Sophie : 01/04/2020.
41. LAZAREVIC Milan : 01/04/2020.
42. LE BOT Chantal : 01/04/2020.
43. MOURONVAL Quentin : 01/04/2020.
44. NUTTE Alice : 01/04/2020.
45. PAUL Erwann : 01/04/2020.
46. PEEREN Florent : 01/04/2020.
47. PRIGENT Alice : 01/04/2020.
48. ROBINEAU Pauline : 01/04/2020.
49. RUGI Thomas : 01/04/2020.
50. SOULARD Jeanne : 01/04/2020.
51. TROY Billy : 01/04/2020.
52. VANDERSCHOOTEN Maxime : 01/04/2020.
53. WAYSMAN Matthieu : 01/04/2020.
54. WESTRELIN Pascal : 01/04/2020.
55. YVEN Raphaël : 01/04/2020.
56. DELONCA Julien : 18/04/2020.
57. SECK Hervé : 22/04/2020.
58. LAIGRE Julie : 29/04/2020 sous réserve d'un an de mise à disposition au 29 avril 2020.
59. BOTTIN Franck : 01/06/2020 sous réserve d'un an de détachement au 1^{er} juin 2020.
60. BRUEL Sophie : 01/07/2020.
61. GRAVELEAU Sarah : 19/08/2020 sous réserve d'un an de détachement au 19 août 2020.
62. GASC Sébastien : 01/09/2020 sous réserve d'un an de mise à disposition au 1^{er} septembre 2020.

63. FRETILLIERE Béatrice: 16/09/2020 sous réserve d'un an de détachement au 16 septembre 2020.
64. CHEVALLIER Lionel: 01/10/2020.
65. CORBERAND Julie: 01/10/2020.
66. HUC Jérôme: 01/10/2020.
67. LAGORCE Yoann: 01/10/2019.
68. PAPIN Amandine: 01/10/2019.
69. RALAIMIADANA Irène: 30/11/2020 sous réserve d'un an de détachement au 30 novembre 2020.
70. MARCAULT Ghislaine: 30/12/2020.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 20 décembre 2019.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
EVE PARIER